

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Sri Lanka | Autorisation ETA transit

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

- 1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
 - Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
 - Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée** dans le pays.
 - Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
 - Pour que votre e-visa ETA soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité :

toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles.

- 1 réponse (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
Quel est le nom et l'adresse du 1er hôtel au Sri-Lanka ? (ou de l'agence de voyage locale réceptive sri-lankaise).
Cette information nous permettra d'obtenir votre e-visa ETA.
-

- 1 réponse supplémentaire pour un transit (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
Quel est votre pays de destination après votre transit au Sri Lanka ?
-